

INFO

VAL-MARTIN

NUMÉRO 2

**UNE
NOUVELLE
VIE DE
QUARTIER**

BULLETIN NOVEMBRE 2017



LE NOUVEAU

VAL-MARTIN

Soucieuse d'offrir à tous ses citoyens un logement de qualité et des milieux de vie stimulants, la Ville de Laval et l'Office municipal d'habitation de Laval (OMHL), en collaboration avec la Société d'habitation du Québec (SHQ) et la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) entreprennent la première phase de la revitalisation du secteur des immeubles Val-Martin.

Les travaux se poursuivront jusqu'en 2020 et représentent une occasion formidable de redéfinir le quartier et lui redonner un souffle nouveau qui saura répondre aux besoins actuels et futurs des résidents.

TRAVAUX PRÉPARATOIRES

Les partenaires travaillent actuellement de concert afin d'effectuer les travaux préparatoires à la première phase de construction du projet. Pour ce faire, trois principales étapes seront suivies par nos équipes au cours des prochaines semaines :

ÉTAPES

- 1 décontamination et déconstruction des différents bâtiments sur le site;
- 2 coupe d'arbres et de plantations;
- 3 déplacement d'une ligne d'Hydro-Québec de la rue Évariste-Leblanc.

1 Décontamination et déconstruction des différents bâtiments sur le site

Devant l'impossibilité de récupérer les bâtiments devenus désuets et ayant connu de nombreuses infiltrations à travers les années, les partenaires doivent démanteler les bâtiments actuels et préparer le terrain pour accueillir les nouvelles constructions.

Décontamination

Dans une optique de gestion responsable de la santé et de l'environnement, et pour respecter la réglementation, des travaux de décontamination devront être préalablement effectués. Les matériaux enlevés seront éliminés selon des protocoles établis, par type de contaminants présents dans ceux-ci.

Déconstruction

La déconstruction des bâtiments sera ensuite effectuée. Cette opération se déroulera en deux étapes. La première, du côté sud de la rue Évariste-Leblanc puis, la deuxième, au nord de cette rue. Ces travaux permettront de récupérer et réutiliser une grande part des matériaux dans le cadre de la construction des nouveaux bâtiments. Cette opération sera effectuée avec minutie et permettra de limiter les impacts sur le voisinage.

Mentionnons que la décontamination et la déconstruction des bâtiments Val-Martin respectent les exigences et principes écologiques *LEED for Homes*.

Rappelons que depuis 2007, l'OMH a cessé de louer les logements lorsqu'ils se libéraient à Val-Martin. Les derniers occupants du quadrilatère de la phase 1 ont quitté au cours de l'automne 2016.





2 Coupe d'arbres et de plantations

La portion sud du secteur des immeubles Val-Martin sera complètement renouvelée. On y retrouvera désormais un pôle communautaire important pour la dynamique sociale de l'ensemble du quartier. Le travail de planification pour le renouvellement de l'ensemble immobilier a nécessité l'analyse de l'ensemble des composantes du quadrilatère, dont le volet de l'aménagement paysager et des arbres. Un relevé complet a été effectué par nos experts afin d'en déterminer l'état de santé général et d'identifier les spécimens pouvant être conservés. Cette analyse a également pris en compte les impacts de la reconstruction des infrastructures et du chantier de construction.

Ainsi, cet inventaire permet de confirmer que nous pourrions conserver 60 % des arbres sur la propriété de la ville et 10 % des arbres sur les terrains privés (soit la propriété des immeubles Val-Martin). La coupe d'arbres est rendue nécessaire pour de multiples raisons :

- + maladie et détérioration due à l'âge (présence de l'agrille du frêne entre autres);
- + reconstruction de la rue Évariste-Leblanc et de ses infrastructures de même que les changements nécessaires des niveaux de sol;
- + déplacement d'une ligne d'Hydro-Québec;
- + gabarit des nouveaux bâtiments qui sont plus gros et exigent davantage d'espace.

De plus, comme pour tous les projets sur le territoire, la Ville de Laval fait un effort de remplacement des arbres qui nécessite un reverdissement supérieur aux pertes occasionnées. Certains des arbres ont été récupérés par le Services des travaux publics et seront ultimement transformés en meubles ou matériaux de finition pour le Pôle communautaire.

PLAN D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER

La revitalisation des immeubles Val-Martin et l'aménagement du pôle communautaire incluent un aménagement paysager dont le concept de plantation se développe autour d'une thématique d'ensemble. L'aménagement et les plantations s'inspirent des paysages lavallois. On y retrouvera :

- + **la forêt mixte;**
- + **le milieu humide;**
- + **la plaine;**
- + **l'agriculture.**



Chacun des espaces est conçu en fonction d'une parcelle de paysage, qui guide les végétaux, les formes, les modulations ainsi que le mobilier urbain.

Au cœur du nouveau Val-Martin se trouvera une typologie végétale très variée. Permettant à terme de retrouver le couvert végétal d'antan, tout en augmentant la biodiversité des végétaux en présence (arbres, arbustes, vivaces, grimpantes). De plus, l'essentiel des plantations sera composé de plantes indigènes tels que des arbres, des arbustes et des vivaces (comme des fougères) limitant l'entretien et optimisant la survie et les avantages pour la faune.

2020



3 Déplacement d'une ligne d'Hydro-Québec et de services publics du boulevard Notre-Dame et démantèlement de la ligne située sur la rue Évariste-Leblanc

Dans le cadre des travaux préparatoires, Hydro-Québec doit déplacer légèrement vers le sud une ligne de services publics qui se trouve sur la rue Notre-Dame. Ceci permettra d'aménager des espaces pour les piétons et les cyclistes plus sécuritaires et spacieux en plus de laisser place, éventuellement, à des voies réservées pour autobus. Ces travaux se réaliseront en 2019-2020.

De plus, la ligne d'Hydro-Québec et de services publics située sur la rue Évariste-Leblanc sera démantelée. Ces travaux se dérouleront à la fin 2017 et au début 2018.

PROCHAINES ÉTAPES

PÉRIODE	DESCRIPTION
Automne 2017 / hiver 2018	Préparation de la zone de travaux : <ul style="list-style-type: none">+ Démantèlement des 130 logements+ Coupe d'arbres+ Déplacement et démantèlement d'une ligne d'électricité d'Hydro-Québec
Hiver 2018 / printemps 2019	+ Construction de 124 logements
Printemps 2018 / été 2019	+ Réaménagement et prolongement de la rue Évariste-Leblanc jusqu'à la 75 ^e avenue + Fermeture d'une partie de la 79 ^e avenue + Réfection de la 75 ^e avenue + Révision complète des infrastructures publiques désuètes du secteur (aqueduc, égouts, services publics)
Été 2018 / printemps 2020	+ Construction de 233 logements + Construction du pôle communautaire
Printemps 2019 / printemps 2020	+ Aménagement d'un espace vert + Réaménagement du boulevard Notre-Dame (trottoirs, banquettes de plantation, bande cyclable, terre-plein central planté d'arbres, voies réservées pour autobus, traverses piétonnes sécurisées)

RESTEZ INFORMÉS!

Pour des informations générales sur le projet

Site web de la ville : laval.ca
sous l'onglet Citoyens/Urbanisme

Travaux d'infrastructures et du pôle communautaire

Par téléphone

311 ou 450 978-8000

En personne

Comptoir multiservice
1333, boulevard Chomedey

Location de logements

OMH de Laval
450-688-0184
3320 rue des Châteaux, Laval
www.omhlaval.ca

